flashactu

20.08.2014

Organisation de l'activité Point à Point au sein du Groupe Air France - précisions

La parution d'un article dans le quotidien *Les Echos* daté du 20 août 2014 appelle des précisions de la part d'Air France. En effet, comme indiqué dans les Flash Actu des 1er et 24 juillet 2014, et comme exposé au CCE du 31 juillet :

- Le Groupe présentera en septembre un projet d'organisation de l'activité Point à Point d'Air France

et HOP!. Ce projet de nouvelle unité au sein d'Air France, qui sera présenté aux institutions représentatives du personnel, fait suite au rapport demandé par Frédéric Gagey et remis fin juin 2014.

- La nouvelle entité Point-à-Point ne sera ni une filiale, ni une nouvelle compagnie. **Cette nouvelle organisation ne nécessitera aucun transfert de personnel opérationnel** (personnel en escale et personnel navigant), **aucun transfert de contrat de travail ni aucun transfert d'appareil entre compagnies.**
- Le périmètre de chacune des marques sera clarifié.
- La transition vers cette nouvelle organisation sera pilotée en mode projet à compter de septembre, ce qui permettra de valider les options retenues en recourant à des tests sur certains sujets.

Par ailleurs la stratégie engagée avec Transavia, dont la pertinence a été réaffirmée par le groupe de travail, sera poursuivie. Elle permettra au groupe Air France de poursuivre son développement en Europe sur un segment porteur et de contrer ainsi les compagnies low cost.